

Débat national sur l'avenir de l'école

Vendredi 5 décembre 2003 à CHOLET

L'auditoire se caractérisait par une présence importante des enseignants. Les syndicats n'ont pas manqué de critiquer l'action du gouvernement en matière éducative et se sont montrés dubitatifs sur le débat en question.

I) Faut-il donner davantage d'autonomie aux établissements et accompagner celle-ci d'une évaluation ?

Le niveau national est le garant de la cohérence et de l'équité, la concurrence pouvant être néfaste à l'égalité. Pour l'ensemble des participants, il faut définir en matière de savoirs le contenu commun, une base de savoirs incontournable pour tous les élèves.

Deux conceptions sont cependant apparues concernant l'autonomie des établissements

1) Favoriser la centralisation

La centralisation a le mérite de favoriser une politique forte pour les élèves les plus en difficulté. La décentralisation favorise la création des pôles d'excellence qui, en général, laissent sur le bord du chemin les plus défavorisés. Il faut donc se méfier de l'autonomie qui va favoriser un traitement inégalitaire.

Des exemples étrangers fortement axés sur l'autonomie et la décentralisation peuvent se montrer être des échecs, c'est le cas de la Grande Bretagne et des Etats-Unis.

2) Favoriser la décentralisation

Même si le contenu des programmes et des objectifs doit être national, il convient de promouvoir l'autonomie locale.

Les projets d'établissements (existent depuis la loi de 1989) ont été un bon moyen de promouvoir l'autonomie tout en restant dans un cadre national. Il faut donner une marge de manœuvre aux établissements notamment pour la gestion des personnels et la gestion économique.

II) Faut-il partager autrement l'éducation entre la jeunesse et l'âge adulte et impliquer davantage le monde du travail ?

Il ressort que la formation initiale est essentielle, c'est un gage de réussite. Elle permet de profiter plus tard des formations complémentaires.

La formation continue doit être valorisée et accessible à tous. Les structures et les moyens mis en place ne permettent pas de favoriser cette formation continue. Chaque personne devrait pouvoir bénéficier d'un capital temps de formation afin de lui permettre d'évoluer dans sa carrière.

La question de la durée de la scolarisation obligatoire a également été évoquée. Les avis se sont avérés très partagés sur ce dernier point ; les uns se prononçant inconditionnellement pour l'allongement de cette durée, les autres considérant qu'il convient plutôt d'encourager la reprise des études à l'âge adulte.

III) Vers quel type d'égalité l'école doit-elle tendre ?

L'ensemble des participants considèrent qu'il faut des classes hétérogènes, sans que cette hétérogénéité soit trop grande. L'accent a été mis sur la nécessité de prendre en compte l'enseignement technique à hauteur de l'enseignement général, et de favoriser l'obtention de stages en entreprise.

La carte scolaire a également été évoquée. Cette carte est jugée trop contraignante par les parents d'élèves, favorisant de ce fait l'orientation des élèves vers les établissements privés